

PUBLIC

Membres de la délégation du personnel CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 à 3 jours

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Rédaction de réclamations, enquêtes en cas d'accident du travail ou maladie professionnelle.

Formation actualisée en 2021 en fonction des évolutions juridiques.

FORMATEURS

Juristes
Spécialiste en relations sociales.

PRIX PAR PERSONNE

Suivant devis

METHODES MOBILISEES

QCM

Cas pratiques

Sur Clé USB contenu support de cours et documentations juridiques

OBJECTIF :

- Être un membre du CSE autonome, efficace et constructif
- Maîtriser le fonctionnement, les missions et les attributions du CSE
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels afin d'être force de proposition et d'amélioration
- Être en mesure d'analyser les ressources financières du CSE
- Savoir élaborer une approche pragmatique et méthodique

PROGRAMME DE FORMATION :

- Le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE
 - Mise en place du CSE
 - Périmètre d'établissements distincts
 - Composition CSE, les élections professionnelles
 - Le fonctionnement du CSE
 - Communication lors de la 1^{ère} réunion
 - Extension du rôle des élus en matière de négociation collective
- Les attributions et les moyens du CSE
 - Les attributions du CSE
 - Présentations des réclamations
 - Champ de la négociation
 - Droit de retrait, droit d'alerte
 - Les moyens d'actions
 - Les commissions du CSE
 - La procédure d'enquête
 - Le recours à l'expert
 - Le délit d'entrave
- Le rôle des élus en matière de santé, sécurité et conditions de travail (RPS)
 - Le rôle économique et professionnel (BDESE)
 - Le bilan des AT/MP
 - Les principes généraux de la prévention
 - Les indicateurs et outils d'analyse
 - Le DUERP
 - Le coût des accidents imputable aux entreprises
